

Lausanne, 9 janvier 1875

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 2

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183164>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 9 Janvier 1875.

Le nouvel an s'est passé sans bruit, sans secousse, sans fêtes même ; tout s'est borné aux calmes réjouissances, au bonheur que les parents et les amis éprouvent à se serrer la main, à se réunir le premier jour de l'année.

C'est là l'état normal ; c'est là le vrai progrès.

On constate avec d'autant plus de plaisir cet état de choses, que si l'on se reporte à quelques années en arrière, nous voyons Lausanne et d'autres localités offrir à cette époque un spectacle des moins intéressants, pour ne pas dire déplorable. La veille de l'an, les cafés et les cabarets regorgeaient de gens se croyant obligés de boire outre-mesure pour « enterrer l'année. » Rester, ce soir-là, dans des conditions modestes et sobres, était pour quelques-uns un événement, un vide dans l'existence.

Des bals masqués, qui ne l'étaient malheureusement pas assez, attiraient dans leur tourbillon débarrassé nombre de jeunes gens qui allaient y vider leur bourse, réduits quelques jours plus tard à se passer même des choses les plus nécessaires. Trop souvent aussi, des personnes d'un âge plus avancé, et oubliant les devoirs de la famille, s'y laissaient entraîner sous la protection d'un domino noir.

Ailleurs, on voyait de jeunes enfants, garçons et fillettes, grotesquement costumés, allant chanter de pinte en pinte et se faisant congédier au moyen de quelques sous donnés par les auditeurs agacés à l'ouïe de ces voix criardes ou enrouées.

Dans la rue, les tambours, les sifflets, les mirlions, s'alliaient à une foule d'autres instruments non moins harmonieux, pour le bonheur des paisibles habitants de la ville, livrés à leur premier sommeil. Des chants..., mais n'offensons pas les arts..., des brâmes, voulons-nous dire, que poussaient à qui mieux mieux les suppôts de Bacchus, ajoutaient leurs notes à ce concert et complétaient l'ensemble.

Des *ringues*, puisqu'il faut les appeler par leur nom, s'emparaient de tous les gens en liesse, de tous les gamins en vacance et se faisaient entendre durant toute la première semaine de janvier et plus longtemps encore. Chaque fin d'année apportait sa *ringue*. Qui ne se souvient de cette variété de productions aussi brillantes au point de vue de la

poésie qu'au point de vue musical?... C'était, par exemple, après les affaires de Neuchâtel et le conflit avec la Prusse, cet éternel refrain :

Oh ! la ! la !

Oh ! la ! la !

Conseil fédéral qu'as-tu donc fait là ?...

Et ainsi de suite.

Une autre année, c'était la parodie de la parodie, poussée à sa plus haute gamme.

Malbrough s'en va-t-en guerre,

Avec une jambe...

Avec une jambe de chaque côté.

Plus tard, nous avons entendu pendant de longues nuits, pendant des semaines entières, cette délicate romance, qui revient encore quelquefois à la mémoire de nos artistes nocturnes :

Ah ! dites-moi qui, qui vous a donné

Ce beau chapiou que vous mettiez ?

Ah ! Messieurs, c'est mon amant ;

Quand je le vois, j'ai le cœur content !...

J'ai un pied qui remue

Et l'autre qui ne va guère,

J'ai un pied qui remue

Et l'autre qui ne va plus !...

Le répertoire s'enrichissait de plus en plus ; les sapeurs-pompiers de Genève, assistant à Lausanne à une réunion des divers corps de pompiers de la Suisse, nous légèrent cette ritournelle, qui persista pendant des mois avec une effrayante ténacité :

Dis-moi oui, dis-moi non,

Dis-moi si tu m'aimes ;

Dis-moi oui, dis-moi non,

Dis-moi oui-z-ou non !...

Le 1^{er} janvier suivant remit en honneur, avec non moins de succès,

Le Sire de Framboisy....

Et de progrès en progrès, nous eûmes le plaisir d'entendre cette jolie variante :

Voilà le zouzou,

Voilà le zouzou,

Voilà le zoua... a... ve !...

Il nous serait facile de continuer l'énumération de tant d'autres morceaux choisis, qui seront bientôt oubliés, comme tant d'autres choses ici-bas. Et nous aurions pu croire à la disparition complète de ce genre de musique, si quelques motifs de la *Fille de M^{me} Angot* n'étaient venus le raviver quelque peu, au désespoir des gens qui croyaient en être à jamais

délivrés. Hélas ! il y aura toujours des conspirateurs :

Quand on conspire,
Quand, sans frayeur,
On peut se dire
Conspirateur ;
Pour tout le monde,
Il faut avoir
Perruque blonde
Et collet noir.

Mais, nous le répétons, le genre tend à disparaître. A quoi faut-il l'attribuer ? Est-ce peut-être à la révision fédérale, au nouveau cathéchisme, ou à la bonne qualité du vin de 1874. Nous ne le savons. Contentons-nous de constater le fait, comme un véritable progrès.



La révolution des pommes de terre.

A peine la révolution de 1845 était-elle terminée que le peuple, encore sous l'excitation des derniers événements, trouva de nouveaux motifs de mécontentement dans la cherté excessive des subsistances de première nécessité. La récolte des céréales avait été très médiocre, et, dès le mois de juillet, on reconnut que les champs de pommes de terre étaient atteints de la même maladie que l'année précédente. Le prix du pain s'éleva successivement ; vers la fin de l'année, il était à 7 kreutzer la livre ; puis il monta à 2 batz, à 10 kreutzer et jusqu'à 3 batz la livre.

Le prix des pommes de terre s'éleva dans les mêmes proportions et finit par mettre cet aliment du pauvre au rang d'un objet de luxe. On payait le quarteron jusqu'à 20 batz et plus.

Le Conseil d'Etat fit quelques achats de céréales à l'étranger ; des sociétés se fondèrent pour s'approvisionner de blé, de riz, de maïs, et des distributions gratuites furent faites à la classe indigente.

Cependant bon nombre de gens commençaient à crier aux accaparements et à se grouper sur les marchés pour y faire la police eux-mêmes.

Le 18 août, jour de marché à Yverdon, le peuple s'opposa à l'enlèvement des grains achetés pour des localités voisines et obligea même un batelier à décharger sa barque. Dans la soirée, des coups furent échangés, et les marchands de blé de l'endroit furent obligés de se dérober par la fuite à la fureur de la populace.

A Lausanne, les émeutiers se montrèrent au marché du 22 août ; plusieurs acheteurs furent brusquement attaqués, insultés et frappés. L'autorité ne pouvant résister à ce mouvement, adressa le même jour aux municipalités une circulaire pour les inviter à défendre aux marchands de grain, sous quelque titre qu'ils se présentent, d'acheter des céréales sur les marchés avant que les « véritables onsommateurs » soient approvisionnés. Il fut même ordonné de surveiller ceux qui parcouraient les campagnes pour acheter des grains.

Le marché du 29 fut peu considérable, on le comprend. Les émeutiers, encore sur les lieux, surveillaient l'exécution de la circulaire administrative.

On vit trois pauvres boulangers, qui avaient acheté chacun un sac de blé, dénoncés, conduits au corps de garde, puis relâchés par faveur.

Les mesures prises eurent nécessairement pour effet de paralyser les grands moulins et de diminuer la vente des farines, surtout à Lausanne. Les agriculteurs, se voyant gênés dans la vente de leurs blés, et craignant que le pillage succédât au désordre, résolurent d'ouvrir de nouveaux marchés dans les lieux où ils étaient plus à l'abri de la pression populaire ; et, le 8 octobre, un grand marché fut tenu à Echallens. En moins de deux heures, 715 sacs de froment y furent vendus, sans compter les autres espèces de grains.

Le 17 du même mois, Berne eut aussi son émeute de marché. Un attroupement attaqua les chars des marchands de blé ; les grains furent répandus ou enlevés. Une quarantaine de recrues militaires furent chassées à coups de pierres. La foule se porta ensuite vers les marchands de fruits, renversa leurs chars et leurs paniers. Dans l'après-midi, de nouveaux groupes se formèrent, délivrèrent par la force un des leurs arrêté dès le matin et pillèrent une boulangerie. Le gouvernement, fort inquiet, alla s'installer à la caserne et fit occuper militairement la ville. Environ 1,400 hommes de toutes armes furent appelés ; des canons chargés à mitraille furent braqués sur toutes les places ; on fit voler des détachements de cavalerie d'une rue à l'autre ; partout des postes, des sentinelles.

On arrêta plusieurs citoyens courageux qui, au plus fort de la bagarre, avaient cherché à calmer la populace irritée.

Plus tard, le dimanche 26 septembre, une manifestation assez comique eut lieu à Lausanne. Une quinzaine d'ouvriers, entourés de quelques centaines de personnes disposées à s'amuser, se réunirent à la Grenette, sous la présidence d'un empailleur de chaises. Celui-ci, monté sur une table, proposa les mesures suivantes :

1° Invitation au Conseil d'Etat de procurer de l'ouvrage aux ouvriers ;

2° Demande au Grand Conseil de frapper d'un impôt élevé les marchandises ouvrées venant de l'étranger ;

3° Interdiction du commerce du blé aux blâtières et aux meuniers ;

4° Rétablissement de la taxe du pain ;

5° Expulsion des ouvriers étrangers à la Suisse.

Toutes ces propositions furent votées à l'unanimité des quinze et à la grande hilarité de l'assistance, surtout lorsque M. le président mit aux voix l'abolition des blâtières, *cette vermine qui nous dévore*.



Le projet d'une grande *exposition internationale et permanente*, à Genève, qui serait ouverte en 1876, et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs l'année dernière, revient sur le tapis. D'après le *Journal des étrangers*, une réunion de citoyens de Genève, comprenant que cette ville est admirablement située